

La gouvernance de la politique RSE

Structurer et organiser l'action transversale

Le pôle RSE, rattaché au Secrétaire général, déploie des méthodes agiles et travaille de manière transverse avec l'ensemble des services. Ces enjeux sont portés par le comité de direction comme de véritables priorités stratégiques. Le suivi des actions est assuré par un comité de pilotage se réunissant à échéance régulière. Le pôle RSE s'appuie également sur un réseau de référents internes.

Piloter par les objectifs et l'amélioration continue

L'Autorité veille à inscrire son fonctionnement dans une démarche éthique fondée sur l'intégrité, la transparence et la prise en compte de ses parties prenantes. Sa politique RSE repose sur une gouvernance dédiée qui mobilise des moyens alloués à la réalisation des engagements et un pilotage par objectifs.

Des indicateurs de suivi permettent de mesurer, d'évaluer et d'ajuster l'impact des actions engagées afin de garantir une dynamique d'amélioration continue. Le pôle RSE s'attache également à valoriser ces engagements et à sensibiliser l'ensemble des agents aux enjeux de la politique RSE de l'institution.

S'engager dans un parcours de labellisation

L'Autorité s'est engagée dans plusieurs processus de labellisation :

- le label Alliance en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité,
- le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR), qui valorise les organisations engagées dans des pratiques d'achats durables et équilibrées
- et la certification Employeur Pro Vélo niveau argent, obtenue en 2024, qui témoigne des actions engagées pour favoriser les mobilités durables auprès des agents.

Ces initiatives mobilisent les équipes autour d'objectifs communs et participent à l'ancrage d'une culture de la responsabilité et de l'amélioration continue. Cette dynamique se prolonge aujourd'hui par l'engagement vers une démarche de labellisation RSE, affirmant la volonté de l'Autorité d'inscrire ses pratiques dans un cadre reconnu et exigeant.